

# REGLEMENT INTERIEUR DE TOURNOI

**Article 1 :** Le Club de Fontainebleau-Avon organise le tournoi rapide interne (de l'école d'échecs de Fontainebleau-Avon 6) à la FLC 6 rue du mont d'Ussy 77300 Fontainebleau le 8/12/2018  
Ouvert à tout les jeunes joueurs de petit poussins à senior possédant une licence B ou A pour la saison en cours (la licence peut être prise sur place avec l'obligation de présenter un certificat de non contre indication à la pratique.).

**Article 2 :**

Les règles du Jeu sont celles de la FIDE telle qu'adoptée par le 88ème congrès de la FIDE qui s'est tenu à Lors du Congrès de la FIDE qui s'est déroulé à Antalya (Turquie) en octobre 2017. Ces règles du jeu d'échecs sont entré en vigueur le 1er janvier 2018.

l'Article A.4 de l'annexe des échecs rapide s'applique sur l'intégralité du tournoi

Les appariements se font au Système Suisse intégral (version approuvée par le 83ème congrès de la FIDE à Istanbul, 2012)

Seront appariés à la 1ère ronde tous les joueurs présent.

**Article 3 :**

Cadence : 10min+5s/coup

**Article 4 :**

5 rondes

Horaire de Jeu :

**Ronde 1** : 14h30. . Remise des prix vers 17h.

**Article 5 :**

inscription gratuite  
une coupe au premier

**Article 6 :**

Départage des ex aequo : Buchholz tronqué puis Performance

**Article 7 : Forfait :**

Tout joueurs arrivés 5 minutes après le début de la ronde perd sa partie.

on considèrera qu'un joueur absent sans en avoir notifié l'arbitre a abandonné le tournoi, sauf si cette absence est justifiée par des arguments recevables avant que les prochains appariements aient été publiés. Tout forfait et tout abandon de tournoi non justifié sera automatiquement signalé au Directeur des Sanctions de la Direction Nationale de l'Arbitrage de la FFE pour les joueurs français et à la fédération concernée pour les joueurs étrangers.

**Article 8 : fin de partie**

A l'issue de la partie, le vainqueur (ou le conducteur des blancs en cas de nullités) vient annoncer le résultat à la table d'arbitrage. Les joueurs doivent ranger les pièces sur l'échiquier.

**Article 9 : nullité par accord mutuel**

Les joueurs sont tenus de respecter la charte des joueurs d'échecs et le code de l'éthique de la FIDE. Un proposition de nullité ne doit intervenir qu'à l'occasion d'un réel affrontement sur l'échiquier.

**Article 10 : particularités locale**

avoir une attitude convenable

- analyse et blitz interdits dans la salle
- éviter toute discussion et toute lecture suspecte
- toute dégradation entraînera une exclusion

Tout contrevenant pourra recevoir un avertissement. Deux avertissements écrits signifient l'exclusion immédiate du Tournoi.

**Article 11**

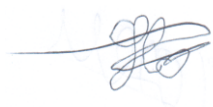
Arbitre Principal : Louis Leclerc (AFo1)

**Article 12 :**

Tous les participants et les spectateurs s'engagent à respecter ce règlement intérieur

**L'Arbitre Principal et l'Organisateur**  
**Louis Leclerc**

-

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'L. Leclerc', with a horizontal line extending to the left.

+